

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE d'YSSANDON

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 13/02/2026

Date d'affichage : 27/02/2026

L'an deux mil vingt six, le vingt février, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune d'YSSANDON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Didier DUBUIS**.

Étaient présents : M. Didier DUBUIS, M. Claude VILLENEUVE, M. Bruno PILLET, M. Stéphane VEZINE, Mme Delphine GARDE, M. Christian LEYMARIE, Mme Christelle AUZELOUX, M. Dominique VILLENEUVE, Mme Sandrine GOFFLO, Mme Caroline PICARDA, Mme Carine DUCHOWICZ, M. Franck CAMUS.

Étaient absents excusés : M. Clément LOUBRIAT.

Étaient absents non excusés : M. Adrien LEBAS, M. Yoann ROUQUIE.

Procurations : M. Clément LOUBRIAT en faveur de M. Didier DUBUIS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 12

Secrétaire : Mme Christelle AUZELOUX.

OBJET : Approbation du règlement de la salle polyvalente

Monsieur le Maire présente le projet de règlement intérieur de la salle polyvalente applicable aux associations et aux particuliers à compter du 1er mars 2026, date de mise en service de la salle polyvalente rénovée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le règlement de la salle polyvalente, joint à la présente délibération.
- **CHARGE** M. le Maire de faire appliquer ce règlement.

Délibération N° : MA-DEL-2026-002

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de BRIVE et publication par voie
d'affichage le 27/02/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Didier DUBUIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20260220-MA-DEL-2026-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2026
Publication : 27/02/2026

